

Les plus de votre assurance santé, côté garanties

Quelle que soit la formule de couverture que vous choisissez ci-contre, vous bénéficiez d'avantages très appréciables...

► Vos Bonus Fidélité

Les forfaits de certains postes font l'objet d'un Bonus Fidélité, par exemple : lunettes et lentilles prescrites médicalement, soins et prothèses dentaires, orthodontie, parodontologie.

Si vous ne consommez pas votre forfait, sa valeur augmente d'un tiers l'année suivante. Ainsi, un forfait non consommé 3 années de suite double sa valeur.

► Vos remboursements émis sous 48h

Dès que votre demande de remboursement nous est transmise par la Sécurité Sociale, nous nous engageons à la traiter dans un délai de 48 heures maximum.

► Aucune avance d'argent chez de nombreux professionnels de santé

Grâce à un Tiers-Payant étendu négocié avec des réseaux de praticiens, vous n'avez à faire l'avance des frais ni en pharmacie, ni en laboratoires de biologie, ni en radiologie.

Vous bénéficiez également de ce confort en optique et dentaire auprès des Partenaires Santé Covéa Risks**, de même qu'à l'hôpital avec les frais d'hospitalisation directement pris en charge.

► Une couverture accessible

- jusqu'à 80 ans pour les niveaux de garanties 1 et 2,
- jusqu'à 70 ans pour les niveaux de garantie 3 et 4.

► Des réductions confortables...

- Vous profitez d'une réduction familiale de -8%, -10%, -12% selon le nombre de bénéficiaires couverts par votre assurance santé.

Et plus encore !

La prise en charge intégrale du forfait journalier hospitalier (hors établissements et services spécialisés).

Votre souscription sans questionnaire de santé.

Des garanties viagères dès votre souscription.



Une couverture santé adaptée à vos besoins, quels que soient votre situation ou votre âge

Nature des dépenses	FORMULES Niveaux	Essentielle				Famille				Senior			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Hospitalisation médicale, chirurgicale ou maternité	Honoraires hospitaliers (1)	100%	200%	300%	400%	100%	200%	300%	400%	100%	200%	300%	400%
	Frais de séjour en établissement conventionné (hors chambre particulière) Forfait journalier	Frais réels				Frais réels				Frais réels			
	Chambre particulière par jour (1) Frais de TV inclus	-	80 €	100 €	150 €	-	80 €	100 €	150 €	-	80 €	100 €	150 €
	Lit d'accompagnant (1) Limité à 15 jours /an	-	-	-	-	-	20 €	30 €	40 €	-	20 €	30 €	40 €
	Forfait nouveau-né (1)	-	-	-	-	-	100 €	150 €	200 €	-	-	-	-
Médecine de Ville	Consultations généralistes et spécialistes	100%	100%	150%	200%	100%	100%	150%	200%	100%	100%	150%	200%
	Analyses, Radios, Kiné, Transport, Actes d'auxiliaires médicaux	100%	100%	150%	200%	100%	100%	150%	200%	100%	100%	150%	200%
	Petits et gros appareillages	100%	100%	150%	200%	125%	150%	200%	300%	125%	150%	200%	300%
Pharmacie et autres soins courants	Médicaments prescrits remboursés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Automédication (2) + Renfort Partenaires Santé**	-	-	-	-	-	-	-	-	40 €	+10 €	-	-
	Soins de pédicure-podologie Non remboursés par la Sécurité Sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 €	-
Soins Dentaires remboursés par le régime obligatoire (3)	Cures remboursés par la Sécurité Sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 €	200 €	300 €
	Soins Dentaires	100%	100%	150%	200%	100%	100%	150%	200%	100%	100%	150%	200%
	Orthodontie	100%	100%	150%	200%	100%	200%	300%	400%	-	-	-	-
Optique	Prothèses dentaires (3)	100%	200%	300%	400%	100%	200%	300%	400%	100%	200%	300%	400%
	Lunettes et lentilles médicalement prescrites + Bonus Fidélité	-	100 €	150 €	250 €	-	100 €	150 €	250 €	50 €	100 €	150 €	250 €
Médecine de Pointe	Lunettes (monovision et verres correcteurs) et lentilles correctrices chez les Partenaires Santé Covéa Risks**	-	-	-	-	-	-	-	-	+50 €	+50 €	+100 €	+150 €
	Médicaments prescrits	-	-	-	-	-	-	-	-	50 €	-	-	-
	Chirurgie réfractive de l'oeil	-	-	-	-	-	100 €	150 €	250 €	-	-	-	-
	Soins et prothèses dentaires, orthodontie, parodontologie + Bonus Fidélité	-	-	-	-	-	100 €	150 €	250 €	-	100 €	150 €	250 €
Prévention	Soins alternatifs (4)	-	-	-	-	-	-	-	-	4 séances de 25 € maximum	4 séances de 25 € maximum	-	-
	Actes de prévention (2 actes/an)	-	-	-	-	-	-	-	-	inclus	inclus	inclus	inclus
	Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité Sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	50 €	50 €	50 €	50 €
Services Inclus	Certificats médicaux (voyage/sport)	-	-	-	-	-	-	-	-	50 €	50 €	50 €	50 €
	Accès aux services de GPS Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	inclus	inclus	inclus	inclus
	Assistance et accompagnement maladie grave	-	-	-	-	-	-	-	-	inclus	inclus	inclus	inclus

Les forfaits sont indiqués par année d'assurance et par assuré. Les garanties sont exprimées en pourcentage de la Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (BRS), sous déduction de la participation forfaitaire, des franchises et autres retenues opérées par la Sécurité Sociale. En cas de non respect du parcours de soins, le contrat ne prend pas en charge les

pénalités prévues. (1) Limité à 100% les 6 premiers mois sauf si justification depuis moins de 3 mois d'une assurance Santé prévoyant la prise en charge de la chambre particulière en cas d'hospitalisation et de maternité. (2) Médicaments délivrés en pharmacie dont la liste complète est disponible chez votre intermédiaire. (3) Pour certaines garanties, plafonds

évolutifs ou bonus fidélité prévus (voir Conditions générales). (4) Spécialistes non remboursés par la Sécurité Sociale : Ostéopathes, chiropraticiens...

** Niveau de Partenaires SantéCovéa

Et en plus, à tout moment, une excellente qualité de services avec GPS Santé



Sur simple appel téléphonique, vous accédez à notre service de conseils et d'assistance de l'Assurance Santé de Covéa Risks, pour trouver des réponses à vos questions et bénéficier d'une aide précieuse...

► Plus d'information : sur votre environnement Santé (votre contrat, la réglementation, la prévention et les pratiques médico-chirurgicales...).

► Plus d'accompagnement lorsque vous souhaitez faire appel aux réseaux de Partenaires Santé de Covéa Risks** ou aux différents services d'assistance mais également lorsque vous devez vous faire hospitaliser.

► Plus de conseil : lorsque vous voulez réaliser ou analyser un devis en optique, dentaire, hospitalisation, prothèses auditives ou chirurgie et ainsi vous aider à maîtriser vos dépenses de Santé.

► Plus de soutien lors de l'annonce d'une maladie grave et la possibilité de recevoir une aide financière* pour bénéficier d'un peu plus de bien-être (médicines douces, services à domicile, beauté...).

... Sans oublier les prestations d'assistance* :

L'assistance à domicile ou en cas d'hospitalisation

- Garde de vos enfants en cas d'urgence.
- Cours particuliers pour enfant malade.
- Mise à disposition d'une aide ménagère à votre retour d'hôpital.
- Acheminement des médicaments en cas d'urgence.
- Assistance psychologique.

L'assistance en voyage dans le monde entier

- Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux à l'étranger en cas de maladie inopinée ou d'accident jusqu'à 8 000 euros.
- Rapatriement sanitaire en cas de maladie ou d'accident grave.

* dans les limites et conditions de garanties fixées au contrat